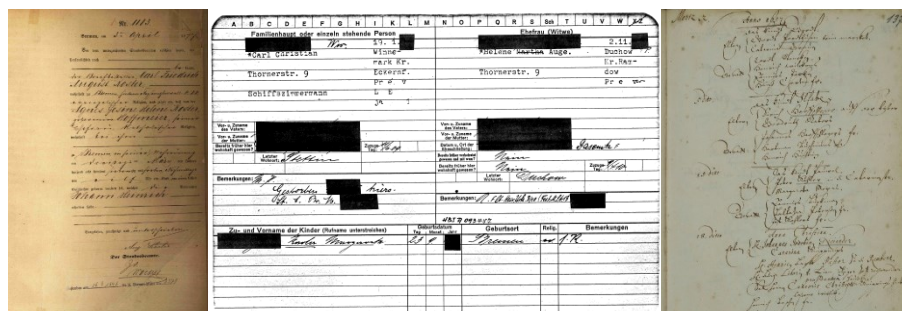
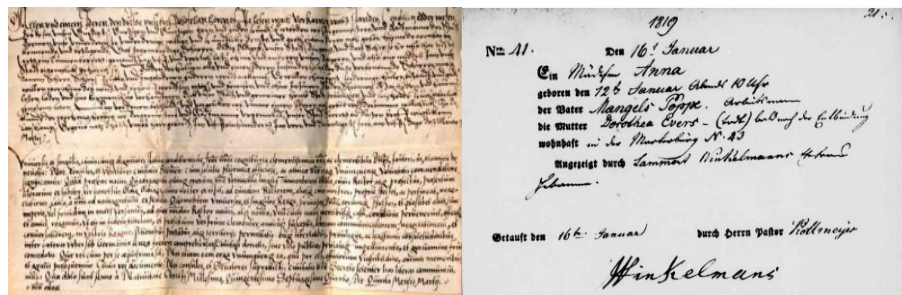


GUIDE DE LA RECHERCHE FAMILIALE AUX ARCHIVES D'ETAT DE BREME

SITUATION AU 12.08.2025



également en

Contenu

Introduction.....	1
DIE MAUS Gesellschaft für Familienforschung e.V. (Société de recherche sur la famille), Brême.....	2
Livres de famille locaux	2
Registre d'état civil (à partir de 1874/76)	3
Duplicata.....	8
Dossiers collectifs d'état civil.....	8
Cas particulier des non-résidents	9
Cas particulier des déclarations de décès	9
Dossiers de divorce	9
Zivilstandsregister (1810/11-1875)	10
Duplicata.....	10
Dossiers collectifs d'état civil.....	10
Tableaux généalogiques des offices d'état civil et de l'état civil (1824-1933)	11
Registres paroissiaux (depuis 1581)	12
Complément aux registres paroissiaux	13
Collectes de mariage	13
Factures d'enterrement	13
Documents du cimetière	13
Registres mortuaires (1875-1975).....	13
Base de données des pierres tombales.....	14
Tombes de guerre	15
Einwohnermeldekartei (1931-1978)	15
Hausbögen(Fiches de Maison)	18
Testaments et certificats d'hérédité (1599-1920).....	18
Déclarations de décès (1880-1983).....	18
Annuaire brémois (1794-2002)	19
Journaux brémois	20
Collections généalogiques.....	22
Collections généalogiques (dossiers gris).....	22
Collection généalogique des Archives d'État	22
Collections généalogiques dans les archives du Conseil	22
Guides complémentaires aux Archives d'État de Brême (en projet)	23
Sources complémentaires dans d'autres archives	24

Introduction

La recherche de ses propres racines est devenue plus en plus populaire. La question "d'où est-ce que je viens vraiment ?" ou "qui étaient mes ancêtres et comment ont-ils vécu ?" éveille la curiosité en nous. La science qui s'en occupe est appelée "généalogie" ou encore "recherche familiale" ou "recherche généalogique". La recherche de ses propres origines est passionnante et variée, mais elle prend parfois beaucoup de temps et demande de la persévérance. En effet, les réponses aux nombreuses questions individuelles doivent être reconstituées pièce par pièce à partir de différentes sources.

Pratiquement tout peut être une source généalogique : les archives, les documents du grenier, les récits du grand-père, le film super 8 de la tante ou les souvenirs personnels. Dans un premier temps, il est donc conseillé de noter ses connaissances, d'interviewer des parents vivants et de structurer les résultats, par exemple en les saisissant dans un programme de généalogie.

Mais il arrive inévitablement un moment où la recherche dans les sources archivistiques devient incontournable. Alors que la généalogie se concentre sur un thème précis, plus précisément sur des personnes ou des groupes de personnes ([principe de pertinence](#)), les suit à travers leurs histoires de vie et utilise pour cela toutes les sources disponibles dans différents contextes, les archives suivent une autre approche. D'une part, elles se concentrent généralement sur un secteur précis, c'est-à-dire une région déterminée. Ainsi, les archives d'État de Brême sont certes compétentes pour la ville de Brême, mais pas pour les documents communaux de Delmenhorst ou de Bremerhaven. D'autre part, les archives modernes classent généralement les documents en fonction de leur contexte de création ([Provenienzprinzip](#)) et non en fonction de thèmes spécifiques.

Avec ce guide, nous souhaitons vous fournir des informations sur certains fonds généalogiques des Archives d'État de Brême ainsi que des indications pour des recherches plus approfondies. Les domaines thématiques sont brièvement présentés et des liens vers des informations complémentaires, par exemple les préfaces de livres de recherche dans notre catalogue d'archives "Arcinsys", sont mis à disposition.

DIE MAUS Gesellschaft für Familienforschung e.V. (Société de recherche sur la famille), Brême

Le premier point de contact pour le thème de la généalogie à Brême est ["DIE MAUS Gesellschaft für Familienforschung e.V., Bremen"](#). Fondée en 1924, cette association propose de nombreuses aides et interlocuteurs sur des thèmes généalogiques et dispose d'un réseau dans toute l'Allemagne et à l'international

[Les bases de données en ligne](#) constituent le cœur de MAUS. Il convient de faire la distinction entre les bases de données généalogiques (surtout les registres de famille locaux) et les projets d'indexation. Depuis février 2025, une [méta-recherche](#) permet une recherche transversale sur différentes bases de données d'indexation, actuellement sur les [registres de personnes](#) et [d'état civil](#). En outre, l'association dispose d'une vaste bibliothèque, de ses propres collections et fichiers, de scans et de copies de sources et - last but not least - du trésor d'expérience de plus de 1.000 membres de l'association et de 100 ans de recherche généalogique.

En outre, la MAUS gère une [liste de diffusion](#) interne à l'association et un [groupe sur Facebook](#) public , et propose régulièrement des conférences et des tables rondes.



Livres de famille locaux

Les livres de famille locaux (OFB) sont des sources généalogiques secondaires qui rassemblent des informations provenant de différentes sources sur les personnes d'un lieu. Le point de référence central est la famille nucléaire, tout en renvoyant à d'autres familles nucléaires liées (par ex. d'ancêtres ou d'enfants).

Depuis quelques années, les livrets de famille locaux de Brême sont disponibles sur la plate-forme centrale pour les OFB de langue allemande chez [Compugen](#). Pour Brême, il s'agit de

[Brême et Vegesack](#)

[Brême-Arbergen](#)

[Brême-Blumenthal \(protestant\)](#)

[Brême-Blumenthal \(cath.\)](#)

[Grambke-Büren](#)

[Brême-Grohn](#)

[Brême-Hemelingen](#)

[Brême-Huchting](#)

[Lesum et Bramstedt](#)

[Brême-Mahndorf](#)

[Bremerhaven](#)

Mais même à l'ère pré-numérique, des efforts ont été faits pour présenter des résultats généalogiques classés par famille. L'un des résultats est par exemple le [livre généalogique local de Seehausen](#). En outre, d'autres [projets de cartographie](#) de la région de Brême sont disponibles dans les salles de travail de la MAUS.

Registre d'état civil (à partir de 1874/76)

Les bureaux d'état civil ont été créés le 01.01.1876 dans l'Empire allemand et le 01.10.1874 en Prusse. Depuis, ils sont compétents pour l'enregistrement des naissances, des mariages (unions) et des décès. Depuis l'entrée en vigueur de la [nouvelle loi sur l'état civil](#) au 01.01.2009, les Archives d'Etat de Brême conservent les anciens registres pour la ville de Brême (avec Brême-Nord), les anciennes communes du Land et les anciennes communes prussiennes dans le fonds [4.60/5 "Registres d'état civil"](#). Il s'agit en détail de

- Registre des naissances de plus de 110 ans
- Registre des mariages de plus de 80 ans
- Registre des décès de plus de 30 ans

Dans la ville de Bremerhaven les années prêtes à être archivées sont conservées par les [archives de la ville](#) de Bremerhaven.

Les registres des naissances, des mariages et des décès sont en général tenus annuellement. Les inscriptions se font chronologiquement selon la date de la déclaration et sont numérotées en continu (numéros de registre). Veuillez noter que la date des actes d'état civil peut différer de la date de naissance ou de décès. En

particulier pour les décès de guerre, il se peut qu'un enregistrement ait été effectué des années plus tard.

Le bureau d'état civil compétent pour l'enregistrement est toujours celui dans la circonscription duquel la naissance, le mariage ou le décès a eu lieu. Le lieu de résidence et le lieu de décès ne doivent donc pas être identiques. Les décès de guerre constituent une exception : ils pouvaient également être enregistrés dans un bureau d'état civil du dernier lieu de résidence déclaré. Des remarques en marge des inscriptions respectives dans les registres peuvent donner des indications sur d'autres personnes.

[Les regroupements de communes, les fusions ou les créations de bureaux d'état civil](#)

et la grande mobilité locale de la population ont souvent rendu difficile, dans le passé, la reconstitution d'une famille à partir des registres d'état civil de Brême. C'est pourquoi, depuis 2009, les registres d'état civil ont été scannés par les archives d'État dans le cadre d'un projet [commun](#) et les personnes qui y figurent ont été saisies par MAUS dans le cadre d'un projet d'indexation, de sorte qu'elles puissent être facilement recherchées dans une base de données. Seules les personnes directement "concernées" par une inscription sont saisies, c'est-à-dire les enfants pour les naissances, les époux pour les mariages et les personnes décédées pour les décès, mais pas les autres "personnes impliquées" comme les parents ou les témoins de mariage. Et voici comment vous pouvez procéder lors de la recherche :

1. Sur le [site web de MAUS](#), cliquer sur Collecte de données dans l'en-tête.
2. Dans la structure qui s'ouvre, sélectionner le point ["Registres d'état civil à partir de 1874/76"](#).
3. Sélectionner la base de données correspondante pour les [naissances](#), [les mariages](#) et [les décès](#).
4. Saisir le nom de famille souhaité dans la fente de recherche ou le sélectionner dans la liste alphabétique. En cas d'orthographe incertaine, il est possible d'utiliser un souligné _ comme caractère de remplacement pour un seul caractère ou un signe de pourcentage % comme caractère de remplacement pour un nombre quelconque de caractères. Cela peut être utile, car les "ß" et les trémas sont traités comme des caractères à part entière et, lors d'une recherche de "ß" par exemple, aucun résultat ne sera fourni avec "ss". Les noms cachés dans les "noms nommés" (p. ex. "Meyer" dans "Müller genannt

Meyer") peuvent également être trouvés de cette manière. Une troncature automatique est effectuée à la fin de la saisie. Pour les naissances, un clic sur l'en-tête de colonne sur fond vert "Nom de la mère" permet en outre d'afficher tous les enfants de mères portant ce nom de naissance, et pour les mariages et les décès, un clic sur "Nom de naissance" permet d'afficher toutes les personnes portant ce nom de naissance. Un lien sur les en-têtes de colonne "Nom, prénom", "Année" ou "Bureau d'état civil" ordonne la liste des résultats en conséquence, un autre clic inverse le tri. Pour les naissances, il est en outre possible de cliquer sur les noms de naissance des mères, ce qui permet de filtrer la liste de résultats de manière à n'afficher que les enfants de mères portant le nom de naissance correspondant.



The screenshot shows the website 'DIE MAUS' with a navigation bar containing links: DIE MAUS, KOOPERATIONEN, AKTUELLES, FORSCHUNG, DATENSAMMLUNG, BIBLIOTHEK, INTERNES. Below the navigation bar is a red banner with links: Datenanbildung, Personenstandsregister, Sterbefälle. The main content area is titled 'Personenstandsregister Bremen Sterbefälle' and 'Namensindex'. It shows a search result for 'Janda' with 6 entries found. The results are displayed in a table with columns: Name, Vorname; Geburtsname; Jahr; Standesamt. The table lists the following entries:

Name, Vorname	Geburtsname	Jahr	Standesamt
Janda, Adelheid	Hausner	1967	Bremen-Vegesack
Janda, Elfriede	Kolata	1971	Bremen-Mitte
Janda, Else Elfriede	Heisig	1974	Bremen-Mitte
Janda, Gotthard Berthold		1980	Bremen-Nord
Janda, Josef		1979	Bremen-Nord
Janda, Minna Berta Emma	Weißborn	1957	Bremen-Vegesack

On the right side of the page, there is a sidebar titled 'DATENSAMMLUNG' with a list of links: Personenstandsregister, Zivilstandsregister, Stammtafeln, Kirchenbücher, Familienkundliche Sammlungen, Friedhöfe, Testamentsbücher, Einwohnerverzeichnisse, Militär, Meierbriefe.

- La personne recherchée peut alors être sélectionnée dans la liste de résultats. Un masque de résultats apparaît avec des informations détaillées sur l'inscription au registre. Notez le numéro de registre et cliquez ensuite sur la signature.

Personenstandsregister Bremen Sterbefälle

Namensindex

[Eine Seite zurück](#)

Name:	Janda
Weitere Namen:	
Vorname:	Adelheid
Geburtsname:	Hausner
Geburtsdatum:	
Sterbedatum:	
Bemerkung:	22.12.1967, geb. 02.10.1894 in Manostirara bei Sereth/Rumänien, kath.
Angaben zur Quelle	
Registernummer:	787
Sammelnummer:	
Bandnummer:	1
Jahr:	1967
Quelle:	Sterberegister
Amt:	StA Bremen-Vegesack
Digitalisiert online:	ja
Signatur mit Link zu Arcinsys:	StAB 4.60/5-4989

6. On arrive alors sur la page de détail de la source correspondante dans le catalogue d'archives "Arcinsys" et on obtient quelques informations à son sujet.

Arcinsys Navigator Suche | Merkliste | Beantragen | Nutzen Anmelden ▾ Hilfe

Archive in Niedersachsen und Bremen
Staatsarchiv Bremen
4.60/5 Personenstandsregister

Gliederung

- 1 Heutiger Standesamtsbezirk Bremen-Mitte
- 2 Heutiger Standesamtsbezirk Bremen-Nord
 - 2.1 Standesamt Vegesack bzw. Bremen-Vegesack
 - 2.1.1 Geburten
 - 2.1.2 Heiraten
 - 2.1.3 Sterbefälle
 - 2.1.4 Namensverzeichnisse
 - 2.2 Ehemals preußische Standesämter aus dem Gebiet des heutigen Stadtbezirk Bremen-Nord
 - 2.3 Standesamt Bremen-Nord
 - 2.4 Übergreifende Namensverzeichnisse (digital)
- 3 Übergreifende Namensverzeichnisse (Zentralkarte)

StAB 4.60/5 4989 Kontext anzeigen

Drucken | Verlinken | Versenden | Verbessern

Beschreibung - Repräsentationen



Alle Digitalisate anzeigen...

Digitalisate öffnen

Beschreibung: Verzeichnung

Identifikation

Titel	Standesamt Bremen-Vegesack, Sterberegister 1967
Laufzeit	1967

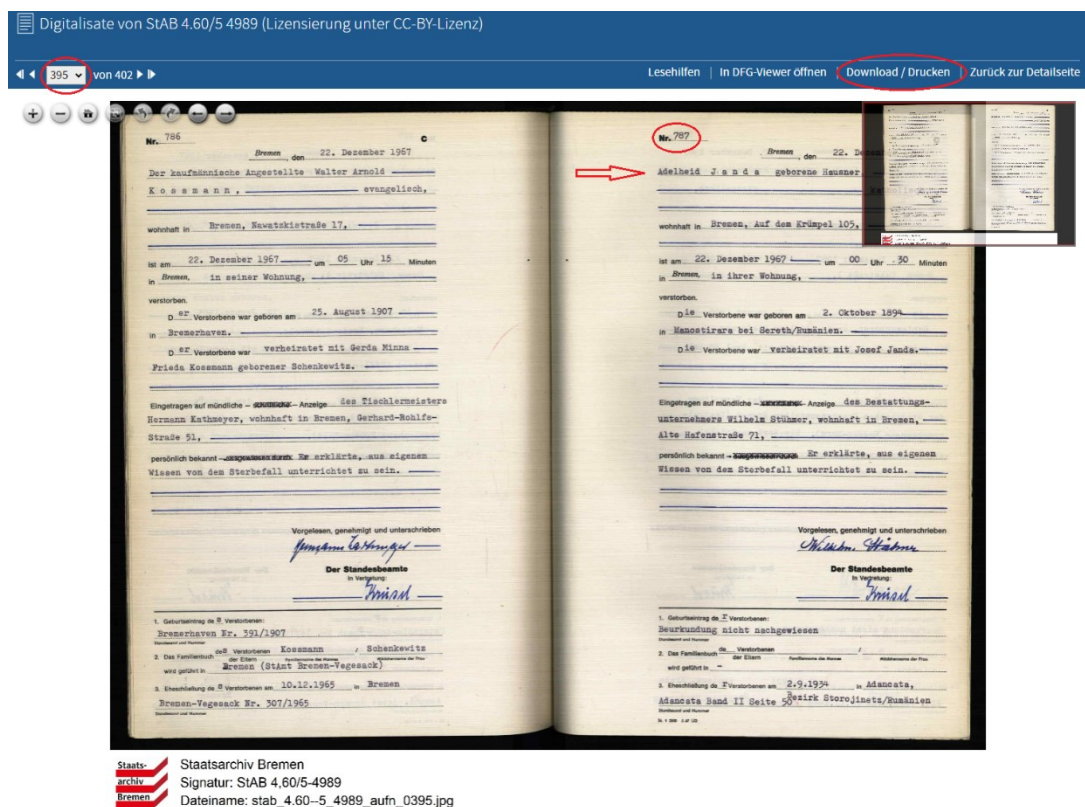
Ergänzungen

Klassifikation Teil B	1772
-----------------------	------

Repräsentationen

Aktion	Typ	Bezeichnung	Zugang	Info
Detailseite	Original	A		
Detailseite	Nutzungsdigitalisat	A		

7. En cliquant sur une image d'aperçu, on accède aux scans et on doit encore naviguer vers la bonne page. Voici quelques conseils à ce sujet : Regardez sur quelle page vous vous trouvez actuellement et quel est le numéro de registre de l'entrée affichée. Si vous soustrayez le numéro de registre actuel du numéro recherché, vous savez de combien d'entrées vous devez avancer. Dans l'exemple, vous cherchez le numéro 787 et avez atterri avec le premier clic sur le scan n° 3, qui affiche les numéros de registre 2 et 3. Jusqu'à l'entrée de registre 787, il y a donc 784 entrées. Étant donné que pour les naissances et les décès, il y a souvent deux entrées sur un scan, vous devez avancer de 392 scans, c'est-à-dire au scan 395. Le moyen le plus rapide pour ce faire est de saisir le numéro de scan recherché dans le champ blanc avec le numéro de scan actuel dans l'en-tête bleu et de confirmer avec Enter. Ainsi, on n'arrive certes pas toujours tout de suite sur la bonne page, mais on s'en rapproche nettement dans tous les cas. Dans l'exemple, cela correspond exactement :



8. Vous pouvez sauvegarder localement l'entrée ainsi trouvée en cliquant sur le bouton Télécharger/Imprimer, l'imprimer ou enregistrer le lien en conséquence.

Depuis février 2025, la collection de données "Registres d'état civil à partir de 1874/76" est également reliée à la [métarecherche MAUS](#) globale .

Attention !

Il peut arriver qu'un registre comprenne plusieurs années ou même que différents types de registres soient réunis dans un seul volume. Cela est indiqué sur la page de détails dans Arcinsys et demande alors un peu plus de créativité pour trouver le bon scan. Si l'on cherche par exemple une naissance en 1909 et que le volume comprend 1907-1909, il est préférable de cliquer dans le tiers arrière des scans, de voir si l'année correspond et de naviguer/calculer à nouveau jusqu'à la bonne entrée.

Pendant la Seconde Guerre mondiale, il y avait des hôpitaux de secours dans les environs de Brême (par ex. dans la région de Rotenburg) en raison des bombardements. Si l'acte de décès d'une personne n'est pas retrouvé pendant cette période, les archives environnantes pourraient donc constituer une autre piste de recherche.

Vous trouverez plus d'informations sur les registres d'état civil dans la [préface de l'instrument de recherche](#). Les informations sur les différents bureaux d'état civil s'affichent en cliquant sur la page de détail correspondante dans la structure du fonds, par exemple [ici](#) pour le bureau d'état civil de Borgfeld.

Si vous remarquez des erreurs lors de la numérisation ou de l'indexation, n'hésitez pas à nous en faire part. Il vous suffit de nous écrire :

viktor.pordzik@staatsarchiv.bremen.de Nous recueillons et vérifions les demandes de correction et les mettons en œuvre à la fin du trimestre.

Duplicata

Les seconds registres de l'état civil sont organisés dans le [fonds 4,13/3](#), mais ne sont pas encore répertoriés en raison de la conservation intégrale des premiers registres. En règle générale, ils contiennent nettement moins de mentions marginales que les premiers registres.

Dossiers collectifs d'état civil

Avant d'établir un acte d'état civil, il fallait déposer les demandes correspondantes auprès du service de l'état civil et, le cas échéant, fournir des justificatifs. Les documents ainsi rassemblés étaient documentés dans des dossiers collectifs (également appelés dossiers justificatifs ou dossiers annexes). En particulier pour les

mariages et les décès, de tels dossiers étaient souvent conservés au bureau de l'état civil et versés aux archives après les délais correspondants.

Aux Archives d'État de Brême, ces sources sont répertoriées dans le [fonds 4,60/6](#) et classées en grande partie selon les numéros de registre des actes d'état civil. Si l'on connaît le bureau d'état civil, l'année de naissance et le numéro de registre, il est possible de trouver le bon dossier dans le fonds 4,60/6 et de la commander pour la consulter en salle de lecture. Le fonds n'a pas encore été scanné, à l'exception des dossiers de décès 1950-1990. A Brême, il existe en outre deux cas particuliers pour lesquels il n'y a que des dossiers collectifs mais pas d'entrées de registre.

Cas particulier des non-résidents

Si des enfants de personnes résidentes à Brême sont nés, se sont mariés ou sont décédés en dehors de la zone de compétence du bureau d'état civil de Brême, les communications correspondantes ont été classées dans des dossiers collectifs au bureau d'état civil de Brême(-Mitte). Ceux-ci sont référencés dans l'index MAUS des registres d'état civil et ils peuvent être commandés pour être consultés en salle de lecture.

Dans ces dossiers collectifs extérieurs, on trouve parfois une correspondance passionnante avec des autorités et des consulats extérieurs, par exemple en Chine ou en Amérique latine.

Cas particulier des déclarations de décès

Il en va de même pour les [déclarations de décès](#) pour lesquelles il n'existe pas d'enregistrement de décès à Brême. Elles sont également répertoriées, l'année de la déclaration de décès enregistrée pouvant parfois différer considérablement de l'année non enregistrée du décès présumé. Il s'agit ici surtout des "jugements d'exclusion en tant que déclaration de décès" de la période 1880-1939.

Dossiers de divorce

Les procédures de divorce de l'ancienne région de Brême se trouvent à partir de 1924 dans le fonds 4.44/2 "Tribunal de grande instance de Brême - Chambre civile",

[point 04. affaires familiales](#). Pour des raisons de traitement, l'ensemble du fonds est actuellement encore bloqué pour l'utilisation.

Les divorces et les jugements de nullité du bureau d'état civil de Lesum 1915-1939 se trouvent également dans le [fonds 4,60/6](#).

Zivilstandsregister (1810/11-1875)

Les registres d'état civil sont une autre particularité de Brême, qui ont été créés dans l'introduction du Code civil qui en a découlé. Ils sont un précurseur direct des registres d'état civil, comprennent comme ces derniers des inscriptions sur les naissances, les mariages et les décès (ainsi que, en plus, des convocations/proclamations) et ont été tenus, comme ces derniers, pour l'ensemble de la population, toutes confessions confondues. Après la libération en 1813, les Länder de Brême et de Lübeck ainsi que les régions situées sur la rive gauche du Rhin décidèrent de conserver les registres d'état civil, alors qu'ils furent supprimés dans le reste du territoire de la Confédération allemande naissante, comme par exemple dans les communes prussiennes ou hanovriennes jusqu'en 1866 de Brême-Nord, incorporées en 1939, à Arbergen, Hemelingen et Mahndorf.

Les registres d'état civil sont répertoriés dans les archives d'État de Brême autour [du fonds 4,60/3](#), déjà entièrement scannés et disponibles en ligne, à l'exception des proclamations.

L'[indexation des registres d'état civil](#) de la ville et de la campagne de Brême ainsi que de Vegesack par le MAUS est terminée, disponible en ligne et reliée à Arcinsys.

Depuis février 2025, la collection de données "Registres d'état civil 1811 - 1875" est également reliée à la [métarecherche MAUS](#) globale .

Duplicata

Les Archives d'État de Brême possèdent également des doubles de l'état civil, mais ils sont actuellement encore inexploités. Un fonds propre n'a pas encore été constitué.

Dossiers collectifs d'état civil

Comme pour l'état civil, il existe également des dossiers collectifs qui sont attribués au [fonds 4,60/3](#) mais qui ne sont pas encore répertoriés.

Tableaux généalogiques des services d'état civil et de l'état civil (1824-1933)

Les tableaux généalogiques constituent une autre particularité de Brême. Introduits en 1824 à l'initiative du sénateur Heinrich Lampe (1773-1825), ils contiennent, à l'instar des livrets de famille locaux, les informations centrales sur une famille nucléaire. Ils sont répertoriés dans le fonds [4.60/7 "Stammtafeln der bremischen Zivilstands- und Standesämter"](#) des Archives d'État de Brême, scannés et consultables en ligne.

A l'origine, il était prévu d'établir d'office une table généalogique ou de compléter les tables existantes à chaque nouvelle inscription de naissances, mariages ou décès dans le registre d'état civil. Cette procédure coûteuse n'a toutefois été entièrement mise en œuvre que durant le premier semestre 1824, au cours duquel 1.080 tables ont été créées. 4.292 autres (jusqu'à la br. 5.372) suivirent jusqu'en 1833, puis encore 3.827 (jusqu'au n° 9.199) jusqu'en 1878, en grande partie à la demande de personnes privées. Au cours de la dernière période, celle de l'état civil, de fin 1878 à 1933, les 6.929 derniers tableaux généalogiques (jusqu'au n° 16.128) ont suivi, exclusivement sur demande. On peut donc constater que les tableaux généalogiques de toutes les familles ayant vécu à Brême entre 1824 et 1933 ne sont pas disponibles, loin de là. Les 16.128 tableaux généalogiques de la série principale décrite pour Brême (ville) sont déjà [indexés](#) par la MAUS et reliés à Arcinsys.

En outre, il existe une série parallèle pour les années 1869-1872 pour la ville de Brême et, en outre, des tableaux généalogiques pour Vegesack (1859-1926) et pour les localités de la région rurale (1877-1933).

De plus amples informations peuvent être tirées de l'[avant-propos de l'instrument de recherche](#) et de l'essai "[Über einst in Bremen amtlich erstellte Familienstammtafeln](#)" du Dr Heinrich von Spreckelsen, paru à l'origine dans Zeitschrift für niederdeutsche Familienkunde 1992/4, p. 188-196.

Registres paroissiaux (depuis 1581)

Les registres paroissiaux constituent la source généalogique la plus importante, en particulier pour la période précédant l'introduction des services d'état civil en 1810/1811. Ils documentent les baptêmes, les mariages et (rarement à Brême dans les premiers temps) les enterrements. La tradition brêmoise commence en 1581 avec un registre des baptêmes de la paroisse municipale de St. Ansgarii.

Dans les années 1920 et 1930, les registres paroissiaux les plus anciens ont été rassemblés aux archives d'État (aujourd'hui fonds [6.18/20 "Kirchenbücher"](#)) afin de permettre leur utilisation à un endroit central. Les plus récents sont restés dans les paroisses et sont aujourd'hui en grande partie disponibles sur microfilms dans les [archives régionales de l'Église évangélique de Brême](#). Les registres paroissiaux catholiques sont en partie parvenus aux archives des diocèses de Hildesheim (Brême-Nord) et d'Osnabrück (Brême-Ville) et peuvent être consultés sur le portail catholique de registres paroissiaux [Matricula](#). Les archives du Land de Basse-Saxe à Stade conservent en outre des doubles de certains registres paroissiaux de Brême-Nord.

Avec l'introduction de l'état civil à Brême en 1810/1811, des copies abrégées des registres paroissiaux ont été réalisées à partir de 1750. Au cours du XIXe siècle, les archives ont également réalisé des copies de la plupart des registres paroissiaux plus anciens, qui sont parvenus au service de l'état civil en 1875 et ont finalement été transférés, avec ceux établis en 1810/1811, aux archives d'État en 1945, où ils sont aujourd'hui conservés dans le fonds [4.60/4 "Service de l'état civil - extraits et copies de registres paroissiaux"](#).

Afin de garder une vue d'ensemble de cette situation confuse, un [répertoire général des registres paroissiaux](#), indépendant du lieu de stockage, a été établi. Les registres paroissiaux disponibles aux Archives de l'Etat ont été numérisés à partir du microfilm en 2023/24. En été 2024, la mise en ligne des premiers scans sur Arcinsys a commencé et ils sont maintenant complétés successivement. En perspective, ils seront également mis à disposition sur Matricula et le portail protestant de registres paroissiaux [Archion](#).

L'indexation des registres paroissiaux n'a pas encore été réalisée, mais beaucoup d'entre eux sont indexés par des listes de noms purement alphabétiques ou

chronologiques-alphabétiques. Jusqu'en 1906, la partie "rues" de l'[annuaire de Brême](#) mentionne les paroisses protestantes responsables de chaque rue.

Complément aux registres paroissiaux

Dans les premiers temps des registres paroissiaux de Brême, les registres de mariages et de sépultures font particulièrement défaut dans les paroisses de la ville.

Collectes de mariage

Pour reconstituer les mariages, on peut se référer à ce que l'on appelle les collectes de mariage. Il s'agissait de dons d'argent pour les pauvres qui devaient être collectés à partir de 1658 lors des repas de mariage et qui étaient enregistrés dans les livres de comptes des diaconies avec le nom du déposant (généralement le marié). Le MAUS a analysé les livres de comptes dans ce sens et a enregistré plus de 21.000 noms dans une [base de données](#).

Factures d'enterrement

De la même manière, on trouve des informations sur les enterrements dans les comptes des églises, c'est à dire dans les comptes des églises qui ont été conservés dans les archives du Conseil (2-P.1.u.2.b.... ou [2-T.4. ...](#)) et dans les fonds modernes de certaines églises ([6.18/...](#)). Dans la MAUS, on trouve des extraits reliés des pages correspondantes du livre de comptes et un fichier de fiches.

Documents du cimetière

Registres mortuaires (1875-1975)

Jusqu'au début du 19^e siècle, les enterrements se faisaient surtout dans les cimetières religieux des communes. Avec les cimetières ouverts pendant la période française (1811-1813) devant la Doventor (jusqu'en 1875/1917) et devant la Herdentor (jusqu'en 1875/1903) ainsi que le cimetière Buntentor ouvert en 1822 dans la Neustadt, des cimetières municipaux vinrent s'ajouter pour la première fois. Les cimetières de Riensberg et de Walle suivirent en 1875 pour remplacer les deux cimetières fermés de la vieille ville. Plus tard, Woltmershausen (1890), Hastedt (1900), Gröpelingen (1902), Osterholz (1920), Huchting (1934) et Huckelriede (1956) ainsi que Hemelingen (1904), Mahndorf (1930), Neu-Aumund (1928) et le cimetière forestier de Blumenthal (1966) ont été ajoutés. Par ailleurs, de nombreux cimetières ecclésiastiques existaient et continuent d'exister.

Depuis 1875, les cimetières municipaux étaient gérés par un croque-mort, qui reçut le titre d'inspecteur des cimetières en 1879. En 1922, l'inspection des cimetières prit le nom d'Office des cimetières. En 1931, l'Office des cimetières et l'Office des jardins furent réunis pour former l'Office des jardins et des cimetières, qui prit le nom d'Office des jardins en 1942. En 1995, il a été transformé en une entreprise municipale autonome et s'est appelé Stadtgrün Bremen. Le 14 juin 2010, Stadtgrün Bremen et Bremer Entsorgungsbetriebe ont fusionné pour former [Umweltbetrieb Bremen](#). C'est là que sont toujours conservés les originaux des "registres mortuaires" commencés en 1875, c'est-à-dire les listes des incinérations et des enterrements ainsi que le fichier des emplacements de tombes.

Dans le cadre d'un projet lancé en 2006/2007, le MAUS a saisi les registres mortuaires jusqu'en 1975 dans une [base de données](#). Outre la saisie du lieu exact du décès, du parent le plus proche, de l'emplacement de la tombe et de la classe d'enterrement, qui donne des informations sur le statut social, la base de données offre d'autres valeurs ajoutées par rapport à la base de données des décès de l'état civil. Ainsi, d'une part, les personnes décédées en dehors de Brême mais qui ont été transférées ici pour les funérailles sont également saisies. D'autre part, pour chaque résultat, toutes les autres personnes qui reposent dans la même tombe sont listées, ce qui peut donner un aperçu intéressant des liens familiaux. Mais attention : des enfants de moins de trois ans ont pu être placés auprès d'un défunt étranger et des tombes ont pu être réoccupées, de sorte que la même tombe ne permet pas forcément de conclure à un lien familial.

Dans la MAUS, il existe une collection désordonnée et probablement incomplète de CD avec des scans des registres mortuaires originaux. Aux Archives d'État de Brême, dans le fonds [4,134/1 "Gartenbauamt Bremen, Grabstellenkartei, Sterberegister, Einäscherungsregister \(Reproductions\)"](#), en outre 6 cartons avec des microfilms/microfiches du Grabstellenkartei, Sterberegister (Erd- und Feuerbestattungen) y compris Bremen-Nord 1957-1985 et Einäscherungsregister 1976-1985. Le fonds n'est pas répertorié et pas encore accessible au public.

Base de données des pierres tombales

Dans le cadre d'un [projet](#) de la MAUS lancé en 2006, on a commencé à photographier les pierres tombales des cimetières et à les enregistrer dans une base de données. De nombreux [cimetières brêmois](#) y participent également. Il est possible

d'effectuer des recherches ciblées dans certains cimetières ou dans toute la base de données à partir d'un nom de famille et, dans de nombreux cas, on obtient, outre les données saisies, une image de la tombe. Il faut cependant être conscient que la saisie ne représente toujours qu'un instantané au moment de la prise de photo. Ainsi, le cimetière de Brême-Grohn a été photographié en 2006 et la base de données correspondante a été mise en ligne en 2011. Les décès de 2007 n'y figurent cependant pas.

Tombes de guerre

En 2021, les Archives d'État ont repris de l'entreprise environnementale de Brême des registres concernant les inhumations des victimes de la guerre dans les cimetières de la ville de Brême, qui ont été formés dans le nouveau fonds [4.134/2 "Friedhofsverwaltung, Akten und Amtsbücher"](#) ([administration des cimetières, dossiers et livres officiels](#)), mais qui ne sont pas encore accessibles au public.

Einwohnermeldekartei (1931-1978)

A partir de la seconde moitié du 19ème siècle au plus tard, des registres d'arrivée et de départ de personnes ont été tenus dans l'Empire allemand, comme à Brême à partir de 1885. Suite au passage à un système de fiches à partir de 1931, les anciens documents d'enregistrement ont été détruits. Les archives [de la ville de Bremerhaven](#) ou [de Delmenhorst](#) donnent un aperçu de ce à quoi ils pouvaient ressembler.

Il en va de même pour les zones de Brême-Nord et Hemelingen, incorporées plus tard, dont les archives d'enregistrement conservées ne commencent qu'à partir de l'année de l'incorporation en 1939. Le passage à un système informatique a eu lieu à la fin des années 1970, de sorte que le fichier d'inscription analogique des Archives d'État de Brême (fonds [4.82/1 "Police administrative - Fichier d'inscription des habitants"](#)) ne recense que les personnes ayant résidé à Brême entre 1931/39 et 1978/79 et âgées de plus de 14 ans à cette date. Le décès, le départ ou, pour les femmes, le mariage ("migration" sur la fiche du mari) mettait fin à la fiche d'inscription personnelle. Outre les données centrales sur la vie des personnes enregistrées, il est souvent possible de consulter de nombreuses autres informations, telles que les autres membres de la famille, les professions, l'appartenance religieuse et les

adresses de résidence (parfois jusqu'au 19e siècle), ce qui fait de ce fonds une source généalogique importante.

Pour des raisons de protection des données la consultation n'est possible que par l'intermédiaire du personnel des archives concerné et [est payante](#) (19,83 Euros par quart d'heure commencé - même en cas d'échec !)

Pour obtenir des renseignements à partir du fichier d'inscription électronique à partir de 1978-79, veuillez vous adresser au [Bürgeramt Bremen](#).

Hausbögen - Fiches de maison

Outre le fichier d'enregistrement des habitants classé par ordre alphabétique ou phonétique selon les personnes, il y a également des fiches de maison tenues par les bureaux locaux à partir des années 1930. Celles-ci indiquent, pour chaque adresse, les propriétaires ainsi que, sous forme de tableau, toutes les arrivées et tous les départs jusqu'en 1995 environ. Pour les habitants qui résidaient encore à l'adresse en question lors de la clôture des fiches d'immeuble analogiques vers 1995, on trouve des formulaires de cartes d'inscription mis à jour. La consultation de ce fonds non encore répertorié n'est possible que par les collaborateurs des Archives de l'Etat et est payante.

Testaments et certificats d'hérédité (1599-1920)

Pour la période 1599-1899, le fonds [2-Qq. "Justice et tribunaux"](#) contient des livres de testaments qui contiennent des copies de dispositions testamentaires datant de cette période. On y trouve des liens familiaux parfois complexes et des aperçus des biens matériels des personnes concernées, ce qui permet de dresser un tableau vivant des conditions de vie de l'époque. Tous les livres de testaments sont déjà numérisés et peuvent être recherchés via une [base de données MAUS](#) reliée à Arcinsys.

En juillet 2020, les Archives d'État ont pris en charge les dossiers de testaments suivants jusqu'en 1920, qui ont été classés dans le fonds [4.75/12 "Amtsgericht Bremen - Nachlassgericht"](#) (tribunal d'instance de Brême - tribunal des successions), mais qui ne sont pas encore indexés en détail. Ils sont en partie accessibles via des registres ou des fichiers.

Déclarations de décès (1880-1983)

En règle générale, le décès d'une personne est attesté par le bureau d'état civil. Pour les personnes disparues, le décès ne peut pas être prouvé et aucun certificat de décès ne peut donc être délivré. Toutefois, la présomption de décès augmente avec la durée de l'absence. Dans ce cas, il est possible de demander une déclaration de décès judiciaire, par exemple pour demander un certificat d'hérédité ou pour se remarier avec son conjoint. La déclaration de décès fait présumer que la personne est décédée à la date qu'elle indique. Le tribunal d'instance compétent pour une

procédure de déclaration de décès est toujours celui du dernier domicile de la personne disparue ; si celui-ci se trouvait après la Seconde Guerre mondiale en dehors des zones d'occupation occidentales, également le tribunal d'instance du domicile du demandeur. Le fonds [4.75/12 " Amtsgericht Bremen - Nachlassgericht " \(tribunal d'instance de Brême - tribunal des successions\) des Archives d'État](#) contient 9 479 dossiers de déclaration de décès datant de la période 1880-1983. Outre huit dossiers collectifs concernant des " jugements d'exclusion comme déclaration de décès " datant de la période 1880-1939, le fonds comprend un grand nombre de dossiers de cas individuels, dont la grande majorité concerne des victimes du national-socialisme, des soldats disparus pendant la Seconde Guerre mondiale et des victimes de la fuite et de l'expulsion.

Dans la mesure où une personne a été déclarée morte par un tribunal allemand ou que le décès et l'heure du décès ont été constatés, il devrait en outre exister une inscription dans le [registre des déclarations de décès](#) tenu par le bureau d'état civil I de Berlin de 1938 à 2009 ou dans le recueil des décisions prises à partir de 2009.

Les "jugements d'exclusion en tant que déclaration de décès" de la période 1880-1939 ont trouvé un écho partiel dans les [dossiers de décès du bureau d'état civil de Brême-Mitte](#) et peuvent être recherchés dans la base de données MAUS correspondante.

Annuaire brêmois (1794-2002)

L'annuaire de Brême a été publié entre 1794 et 2002. Les principaux éléments de l'annuaire constituaient en général

- l'annuaire des autorités
- le registre des habitants
- depuis 1798 l'annuaire des entreprises
- depuis 1815, le répertoire des rues

Par autorités, on entend également d'autres institutions publiques, religieuses et privées. Un répertoire alphabétique des entreprises n'existe que depuis 1980.

Les adresses de Vegesack sont mentionnées séparément de 1848 à 1940, de même que les adresses de la région de Bremer Land de 1884 à 1942. Les adresses de Bremerhaven (sans Geestemünde, Lehe et Wulsdorf) sont également mentionnées de 1848 à 1903. Les régions de Brême-Nord ainsi que Hemelingen, Arbergen et Mahndorf, incorporées en 1939, avaient des carnets d'adresses séparés avant l'incorporation.

L'annuaire n'a jamais recensé tous les habitants. Au début, il ne devait contenir que des "savants, commerçants, épiciers, fabricants, etc.", en fait environ 10% des habitants. Depuis 1825 environ, les chefs de famille étaient pour l'essentiel enregistrés. Ce n'est qu'en 1980 que les épouses ont également été enregistrées.

En règle générale, les annuaires doivent refléter la situation à la fin de l'année précédente. Dans la mesure où des cahiers supplémentaires spéciaux ont été publiés, ce qui était particulièrement le cas entre 1860 et 1918, la date de référence était généralement le 1er juillet pour ces cahiers.

De 1794 à 1980, les annuaires peuvent être consultés en ligne dans les [collections numériques de la Staats- und Universitätsbibliothek Bremen](#). Les annuaires de 1981 à 2002 sont disponibles sous forme reliée dans la salle de lecture des Archives d'État de Brême.

Journaux brêmois

Les quotidiens peuvent offrir de nombreux aperçus intéressants sur l'histoire de sa propre famille. Outre les annonces familiales concernant les naissances/baptêmes, les mariages, les décès/enterrements et les anniversaires, les articles de journaux, par exemple sur les diplômes scolaires ou les activités associatives, peuvent donner une image vivante de la vie des ancêtres. Les journaux brêmois sont presque entièrement répertoriés dans les archives d'État de Brême, leur consultation se faisant principalement sur microfilm. Le principal quotidien de Brême, le Weser-Kurier, exploite avec les autres journaux de la maison d'édition "Bremer Tageszeitungen AG" des [archives numériques de journaux](#) dans lesquelles, par exemple, toutes les éditions du Weser-Kurier depuis 1945 sont disponibles sous forme scannée et peuvent être consultées en texte intégral. Les abonnés bénéficient

d'un accès gratuit, et il est également possible d'y accéder via la salle de lecture des archives d'État.

Les journaux de la maison d'édition mentionnée exploitent en outre une [base de données sur les avis de décès](#) commune et gratuite des dernières années ; l'association de généalogie informatique ([CompGen](#)) e. V. une [base de données d'annonces familiales](#) dans laquelle ont été saisies des entrées des journaux brêmois suivants :

Journal	Période de collecte
Weser-Kurier/Kurier am Sonntag/Die Norddeutsche	non enregistré
Courrier de la Weser	Octobre 2014
Courrier du dimanche	Janvier 2003 à décembre 2018
L'Allemagne du Nord	De septembre 1960 à mai 2013
Le BLV	Octobre 1959 à avril 2019
Nouvelles de Brême	Février 2014
Bulletin municipal de Vegesack	Décembre 2007 à décembre 2013
Bulletin municipal Alt-Aumund	Décembre 2011 à décembre 2013
Bulletin municipal d'Aumund	Décembre 2007 à décembre 2013
Lettre de la paroisse St. Christophorus, Aumund	Décembre 2002 à décembre 2007
Le miroir de la commune	Mai 2019

Last but not least, le MAUS a saisi numériquement [des annonces familiales dans les Bremer Wöchentliche Nachrichten 1796 - 1811](#) dans le cadre d'un projet.

Dans l'après-guerre, le Weser-Kurier publiait chaque semaine dans la rubrique "Aus dem Bremer Standesamt," "Die Standesämter berichten" etc. des informations sur les naissances, les mariages et les décès étaient publiées. Pour les naissances, le jour de la naissance, le nom de famille, le prénom et la profession du père, le nom de naissance et le prénom de la mère ainsi que l'adresse du domicile (mais pas le prénom de l'enfant) étaient publiés ; pour les mariages, la date, les noms et les professions des époux (au début seulement de l'homme) ainsi que l'adresse du domicile ; pour les décès, la date ainsi que le nom, la profession et l'adresse du domicile de la personne décédée. Les publications étaient probablement soumises à autorisation et n'étaient donc pas complètes. Elles ont été interrompues vers 1991.

Collections généalogiques

Outre les documents de valeur généalogique produits dans le contexte officiel, les Archives d'État et, plus tard, la MAUS elle-même ont constitué des collections généalogiques.

Collections généalogiques (dossiers gris)

La collection installée dans la salle MAUS est constituée de matériaux rassemblés après 1945 sur l'histoire de certaines familles (dossiers gris), qui ont ensuite été réunis en une seule collection avec la collection du généalogiste Johann Ültzen-Barkhausen (dossiers bleus), établie selon un principe similaire. La liste complète de tous les dossiers existants est disponible dans le fonds 8 ["Familiengeschichtliche Materialien - graue Mappen"](#) des Archives d'État. Les dossiers déjà saisis et tous les noms qu'ils contiennent sont répertoriés dans une [base de données MAUS](#), qui est continuellement élargie.

Collection généalogique des Archives d'État

Le fonds [9.G "Collection généalogique"](#) regroupe des élaborations généalogiques sur l'histoire de certaines familles et localités

Collections généalogiques dans les archives du Conseil

Dans le point d'articulation [IV.5. Collections généalogiques](#) du fonds [2-P.1 des "Collections de sources et recherche historique"](#) Archives d'État, on trouve d'autres collections généalogiques datant de la période allant jusqu'à 1875 environ, dont l'ouvrage ["Familiarum Bremensium Stemmata"](#) de Hermann von Post et le "Geschlechterregister alte und neuer bremischer Familien ([Das Goldene Buch](#))" de Christian Abraham Heineken. Les deux ouvrages et les répertoires de noms correspondants peuvent déjà être consultés en ligne sous forme de scans.



Guides complémentaires aux Archives d'État de Brême (en projet)

- Thème : Dossiers personnels
- Sujet : Juifs
- Sujet : Indemnisation (Dossiers d'indemnisation/de réparation)
- Sujet : Dossiers de la dénazification
- Thème : Emigrants et sources d'émigration aux Archives d'État de Brême
- Thème : Navigation et sources maritimes aux Archives d'État de Brême
- Thème : établissements pour pauvres, fondations à des fins charitables et similaires
- Thème : Tutelles et curatelles (sur les personnes physiques)
- Thème : Terrains et maisons
- Thème : sources historiques militaires aux Archives d'Etat de Brême
- Thème : Citoyenneté et nationalité

Sources complémentaires dans d'autres archives

Étant donné que, selon l'histoire de la famille, chaque archive et chaque source peuvent théoriquement avoir une importance généalogique, nous ne mentionnerons ici que quelques fonds et projets intéressants au niveau suprarégional.

Carte de répartition des noms

Une [carte numérique](#) développée par CompGen permet d'afficher la diffusion d'un nom donné en 1890 (dans les frontières de l'Allemagne d'avant 1918 sur la base des [listes de pertes de la Première Guerre mondiale](#)) et en 1996 (sur la base de l'annuaire téléphonique de l'époque). En particulier pour les noms de famille rares, cela permet d'obtenir des informations intéressantes sur les régions d'origine possibles de la famille

Recherche de tombes du Volksbund

L'association "Volksbund Deutsche Kriegsgräberfürsorge e.V." s'est donné pour mission de récupérer les dépouilles mortelles des soldats (surtout de la Seconde Guerre mondiale) et d'entretenir les sépultures de guerre correspondantes. Elle gère une [base de données dans](#) laquelle sont répertoriés environ 5,4 millions de morts de guerre.

Bureau d'état civil I de Berlin

Le [bureau d'état civil I de Berlin](#) conserve entre autres les registres d'état civil des représentations consulaires allemandes à l'étranger, de nombreux registres des anciens territoires de l'Est et des territoires occupés par l'Allemagne pendant la Seconde Guerre mondiale, des registres d'enregistrement de décès d'Allemands à l'étranger et des collections de [déclarations de décès](#). Après l'expiration des délais correspondants, ces documents sont transmis aux [Archives du Land de Berlin](#).

Archives fédérales

Les Archives fédérales, avec leurs différents sites, conservent de nombreux documents personnels suprarégionaux. Ainsi, le site de Berlin permet d'obtenir des informations aussi bien sur les persécutés que sur les auteurs de la [tyrannie nationale-socialiste](#), tandis que le site de Bayreuth fournit des informations sur les personnes concernées par la [fuite et l'expulsion](#).

